

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE CHÂTILLON-SUR-LOIRE

Le Châtillonnais

Châtillon,
**une ville à
la campagne**



 JUILLET 2014 N°34



TOUS LES ANIMAUX DU MONDE POUR LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Vendredi 21 février, 370 écoliers ont défilé dans le centre ville avec leurs professeurs et des parents pour un carnaval joyeusement coloré. Papillons, poulpes, crocodiles, poissons et manchots se côtoyaient pour une fête sur le thème de « tous les animaux du monde ». Place Clemenceau, les enfants ont chanté sous la direction de leur animateur musical Stéphane Deveau un répertoire lui aussi dédié aux animaux.



LES ÉCOLIERS CRÉENT UN TAPIS VOLANT POUR LE PARCOURS POÉTIQUE

En février et en mars, les élèves de la classe de CE1 d'Adrien Thierry ont créé, avec l'aide de l'artiste italienne Megael, une nouvelle œuvre destinée au Parcours poétique. A partir d'anneaux de bois recouverts de laines colorées et de pompons, les enfants ont réalisé un drôle de tapis volant qui viendra planer, dès le 14 juillet, au-dessus des arbres des bords de Loire.



LA FILLE DU SCULPTEUR MINAZZOLI REDÉCOUVRE LES ŒUVRES DE SON PÈRE

C'est en lisant, sur le site Internet Châtillon-sur-Loire.com, une interview de l'historien local Pierre Le Meur sur la statuaire de l'église Saint-Maurice que la fille du sculpteur Minazzoli a redécouvert, tout à fait par hasard, deux œuvres de son père. Le samedi 14 avril, Claire Bazin, née Minazzoli, est venue en personne admirer, « L'apparition de la Vierge à Bernadette » et « Sainte-Thérèse de Lisieux », deux sculptures qui ornent l'église depuis les années 20 et dont elle n'avait vu, jusqu'alors, que des esquisses (voir p. 15).



ANGÉLIQUE PICAULT ET CHARLIE THÉBAULT MONTENT EN GRADE

Le jeudi 8 mai, tout de suite après la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, une seconde cérémonie s'est déroulée sur les marches de la Mairie. En présence de l'ensemble des sapeurs pompiers châtillonnais, des musiciens de l'Union musicale et d'une foule nombreuse, les caporaux chefs des sapeurs pompiers Angélique Picault et Charlie Thébaud ont reçu leurs nouveaux galons et leurs diplômes de sergents. Félicitations!



TOUJOURS PLUS DE DIVERSITÉ POUR LE GRAND CONCERT DE PRINTEMPS

Samedi 17 mai, le Centre socioculturel a vibré aux rythmes du répertoire de l'orchestre d'harmonie de l'Union musicale. Pour ce nouveau « Grand concert de printemps », les musiciens avaient préparé un programme plus contemporain qu'à l'habitude. Le lendemain, dimanche 18 mai, a eu lieu, toujours au Centre socioculturel, la Grande audition de l'Ecole de Musique. Un public nombreux a assisté aux prestations des jeunes élèves et à la remise des diplômes.



SAMEDI 14 JUIN, C'ÉTAIT LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique à Châtillon ne ressemble à aucune autre. D'abord parce qu'elle a lieu une semaine avant la date nationale, mais aussi parce qu'elle rassemble tous les Châtillonnais, tous âges et styles confondus. Les badauds qui, dès 20 heures, ont envahi rues, bars et terrasses, ont eu l'embarras du choix avec l'Union musicale et son répertoire « Couleur Cuba », les artistes découverts par les commerçants et une scène de l'Artscène bien rock et décidément très festive.

Les élections municipales de mars dernier ont désigné le nouveau conseil municipal qui m'a élu maire de notre commune. Cette confiance renouvelée me touche profondément et je vous en remercie. Même si la charge est conséquente, je reste enthousiaste et heureux d'en assurer la responsabilité. Grandement aidé par les adjoints et les conseillers municipaux, je vais poursuivre avec ténacité ce que nous avons entrepris ces dernières années. L'avis, la collaboration de tous les Châtillonnais dans l'élaboration des projets et la vision de notre avenir sont toujours les bienvenus. Le conseil municipal est là pour relayer vos préoccupations et vos suggestions, et nous n'hésiterons pas à vous consulter régulièrement comme nous l'avons fait dans le passé.

Ce nouveau mandat ne s'annonce pas facile. L'aide de l'État et des collectivités locales semble plutôt à la baisse, aussi allons-nous devoir rester modestes pour ce qui concerne les projets majeurs. Heureusement nous avons déjà achevé les plus importants puisque le nouveau collège fonctionne et que la nouvelle maison de retraite est ouverte depuis un semestre.

Un gymnase tout neuf va s'ouvrir dans les prochains mois ce qui va bien aider tous les sportifs du Canton.

La Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) grandit chaque jour et devrait être opérationnelle dans le second semestre 2015. C'est là une excellente nouvelle qui va répondre à un vrai besoin concernant tous les habitants de la ville et de son canton.

Nous avons néanmoins encore bien des travaux à effectuer au sein de notre commune et de ses environs. Voirie, assainissement, réfections sont toujours d'actualité. Le chemin du Pâtis a fait peau neuve et bientôt s'amorceront les travaux d'assainissements à Chanoy, le renforcement des conduites d'eau potable à Villiers et d'autres travaux ailleurs.

Mais ce qui m'importe pour les six années à venir, autant que tous ces travaux indispensables au développement de la commune et au bien-être de ses habitants, c'est le bien vivre de tous dans la solidarité et la cohésion à Châtillon-sur-Loire. Notre commune a de nombreux atouts et nous devons la rendre encore plus attrayante pour ses habitants, pour l'emploi, l'habitat, le tourisme et la vie associative déjà très active, grâce aux nombreux bénévoles dont l'action sera toujours soutenue et honorée. L'été s'annonce riche en manifestations et je vous invite à y participer dans la joie.

Je formule le vœu, à l'aube de ce nouveau mandat, que Châtillon continue à se développer dans l'harmonie, à la satisfaction de tous les habitants de la commune.

Avec toutes mes amitiés à chacune et chacun d'entre vous.

Emmanuel Rat



P. 4 à 6 À LA MAIRIE

Le budget 2014

Le nouveau conseil municipal

P. 7 à 11 UN ÉTÉ CHÂTILLONNAIS

Agenda de l'été

Les manifestations artistiques, Strange Festival, au camping, l'île à Gaston

P. 12 à 19 LA VIE CHÂTILLONNAISE

Châtillon, une ville à la campagne

Minazzoli, un grand sculpteur à Châtillon

Les nouveaux commerçants

Ça s'est passé à Châtillon

Travaux

P. 20 - 21 JEUNES

À l'école : le cross USEP, la grande lessive, à la pêche

Le collège, labellisé « Établissement en démarche

de développement durable »,

Les collégiens jardinent

P. 22 à 26 LA VIE ASSOCIATIVE

Akoufene, les Peintres du printemps,

Australia-sur-Loire, Castellio, les

Amis des oiseaux, les Bons vivants,

Gymnastique volontaire, Les Petites mains,

le Club de musculation

P. 27 VIE PRATIQUE

La Déclaration préalable de travaux,

Donner son sang,

Notez-le

P. 28 LES CHÂTILLONNAIS ONT UNE HISTOIRE

Paul Jouannet, le dernier des ménétriers

LE BUDGET 2014

Pour cette année, le budget est caractérisé par une légère augmentation des taux de la fiscalité et une stabilisation de la politique d'investissement.

Pour cette année, le budget est caractérisé par une légère augmentation des taux de la fiscalité et une stabilisation de la politique d'investissement.

Lors de la séance du conseil municipal du 16 avril 2014 ont été approuvés et votés les principaux documents budgétaires à savoir le compte de gestion 2013 du perceuteur, le compte administratif 2013 et le budget primitif 2014. Le compte administratif 2013, conforme au compte de gestion du perceuteur,



fait ressortir un excédent de fonctionnement de 1 003 360,96 euros et un excédent global de 29 687,41 euros avec un niveau d'investissement élevé, obligeant le recours à l'emprunt.

Quant au vote du budget primitif pour l'année 2014, pour une somme totale de 6 157 136 € il fait ressortir un autofinancement en diminution (virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour un montant de 203 365 €).

Enfin, cette année, les élus ont décidé d'augmenter légèrement les taux de la fiscalité locale, comme suit :

- Taxe d'habitation : 17,83 %
- Foncier bâti : 21,50 %
- Foncier non bâti : 46,90 %
- CFE : 18,84 %

Francette Dumas

BUDGET ANNEE 2014	En euros	En %
Section de fonctionnement	3 329 076	54,1
Section d'investissement	2 828 060	45,9
Total	6 157 136	100,0

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses	En euros	En %	Recettes	En euros	En %
Charges à caractère général	1 238 250,00	37,2	Produits des services du domaine et ventes	205 900,00	6,2
Charges de personnel	1 394 925,00	41,9	Impôts et taxes	1 623 541,00	48,8
Autres charges de gestion courante	392 260,00	11,8	Dotations et participations	1 328 125,00	39,9
Charges financières (intérêts de des emprunts)	69 000,00	2,1	Autres produits de gestion courante	78 500,00	2,4
Charges exceptionnelles (annulations de titres)	3 500,00	0,1	Atténuation de charges (remboursement assurance du personnel)	23 000,00	0,7
Atténuations de produits (Fonds de péréquation recettes fiscales communales et intercommunales)	20 000,00	0,6	Produits exceptionnels	70 010,00	2,1
Dotations aux amortissements	7 776,00	0,2	Excédent de fonctionnement reporté		0,0
Virement à la section d'investissement	203 365,00	6,1			
TOTAL	3 329 076,00	100	TOTAL	3 329 076,00	100

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses	En euros	En %	Recettes	En euros	En %
Emprunts	697 000,00	24,6	Dotations, fonds divers et réserves	1 121 361,00	39,7
Immobilisations incorporelles (PLU, frais études, concessions et brevets...)	25 000,00	0,9	Subventions d'investissement	280 000,00	9,9
Immobilisations corporelles (Divers acquisitions de matériels voirie, bureau, informatique, roulant...)	412 122,00	14,6	Emprunts	1 215 558,00	43,0
Immobilisations en cours (Tvx du Port, allée du Paradis, route de Beaulieu, chemin du Pâtis...)	719 764,45	25,5	Amortissements des immobilisations	7 776,00	0,3
Déficit d'investissement reporté	973 673,55	34,4	Virement de la section de fonctionnement	203 365,00	7,2
Titres de participation	500,00				
TOTAL	2 828 060,00	99,98232004	TOTAL	2 828 060,00	100

Le nouveau conseil municipal

Le Maire et les 5 adjoints.
De gauche à droite :
Gérard Galfano,
Catherine Bourgoin,
Bernard Bonnefont,
Catherine Letonnelier,
Éric Bedu.



Des anciens, des nouveaux, les élus des dernières élections municipales se sont mis au travail



Elu le 23 mars 2014, le nouveau Conseil municipal réunit vingt-trois personnes, élues pour six ans, qui ont commencé par élire le Maire et ses adjoints. Emmanuel Rat a ainsi débuté son quatrième mandat à la tête de la commune de Châtillon-sur-Loire. Il a proposé aux conseillers une liste de cinq adjoints, tous élus à la majorité des votants. Gérard Galfano occupe le poste de Premier adjoint. Catherine Bourgoin, Bernard Bonnefont, Catherine Letonnelier et Eric Bedu ont été désignés pour les places suivantes avec pour chacun une fonction spécifique. Le maire et ses adjoints ont pour mission d'encadrer le travail des dix-sept autres membres du Conseil. Parmi eux, de nouvelles têtes garnissent

les bancs de l'assemblée: Annie Fortin, Serge Ragu, Patricia Legras, Corinne Becquet, Brigitte Breuzé, Colette Baron, Vincent Gitton, Catherine Bourdeaux, Yves Legarrec, Cécile Bruneau et François Chopineau sont ces nouveaux conseillers. Nous leurs souhaitons la bienvenue et avons déjà pu apprécier leurs qualités et leurs déterminations à assurer ces nouvelles responsabilités, au service de l'intérêt général et pour le bien-être des habitants de la Commune. Avec eux, les conseillers déjà élus lors des précédentes mandatures, Carine Dessertennes, Fabrice Boniface, André Chaminade, Philippe Jarret, Liliane Larmoyer et François Weil-Picard, vont reprendre et poursuivre les travaux en cours. A noter que huit des membres du Conseil

Les 17 conseillers, de gauche à droite,
1^{ère} ligne :
Corinne Becquet, François Chopineau,
Cécile Bruneau, Patricia Legras, André
Chaminade, Vincent Gitton, Catherine
Bourdeaux, Carine Dessertennes Pinguet.
2^{ème} ligne :
Liliane Larmoyer, Annie Fortin,
François Weil-Picard, Brigitte Breuzé,
Philippe Jarret, Yves Le Garrec, Serge Ragut,
Colette Baron, Fabrice Boniface.

siègent également à la Communauté des communes dont le rôle va grandissant dans la gestion de la Commune et du Canton.

« Il n'y a que dans le dictionnaire que réussite vient avant travail » a écrit Pierre Fornerod. Le Conseil s'est donc mis au travail. La charge est importante, mais nous avons la volonté sincère d'honorer la confiance des Châtillonnais.

François Weil-Picard



Pour bien comprendre comment fonctionne le Conseil municipal et le rôle de chacun en son sein

Le Conseil municipal représente les habitants de la commune. À Châtillon-sur-Loire, le Conseil compte donc 23 conseillers, maire et adjoints compris. Ce qui correspond aux communes de moins de 3500 habitants.

Son rôle ? Prendre les décisions qui assureront la bonne marche et l'avenir de la commune, le bien-être des citoyens. Décisions concernant la gestion du personnel communal, le budget, la gestion financière, les écoles, la garderie, les subventions aux associations, les travaux, la préservation des eaux, la station d'épuration des eaux usées, le fleurissement, les festivités... Tout ce qui est de la responsabilité du maire qui, lui-même dépend des décisions du conseil municipal qui représente les citoyens.

Ce travail se fait, concrètement, au sein des **commissions**, décidées au sein du conseil municipal et qui ont un périmètre de travail bien défini : patrimoine, solidarité logement, culture et associations cul-



turelles, agriculture, scolaire-périscolaire-jeunesse, travaux... On ne les citera pas toutes, les commissions sont, à Châtillon, au nombre de dix-sept, rien de moins. Sans compter les participations aux différents syndicats intercommunaux ou conseils d'administrations (Collège, CCAS...). Chaque commission est animée par un adjoint.

Les adjoints sont élus au sein du conseil. À Châtillon, ils sont au nombre de cinq (voir plus haut). Chaque adjoint est responsable de plusieurs commissions

dont il assure le suivi des travaux. Le rôle des adjoints : encadrer les équipes et organiser les différentes missions demandées par le Conseil municipal.

Le maire préside le conseil municipal dont il organise les travaux et exécute les délibérations. Il est responsable de la gestion du personnel communal ainsi que des activités de la police municipale. Représentant de l'État dans la commune, il est, à ce titre, officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Notre maire, Emmanuel Rat, est élu depuis 1989. De 1989 à 1995, il est conseiller dans l'équipe du maire Jean Roblin. Nommé adjoint en 1995, il succède à Gérard Moindrot, élu maire, qui démissionne au bout de deux mois, en septembre 1995. Réélu maire en 2001, 2008, et 2014, Emmanuel est conseiller général depuis 2011 et président de la Communauté de communes depuis 1998. Également président du conseil d'administration de la Maison de retraite des Prés, administrateur au conseil d'administration des Sapeurs pompiers de Loiret, administrateur du comité départemental du Tourisme... « Voilà pour l'essentiel », dit-il. Du pain sur la planche !

Liliane Larmoyer



Conseil du 28 mai 2014.

L'agenda de l'été

Du 15 juin au 15 septembre, les cinq Offices de Tourisme du Pays du Giennois organisent leur 4^e Concours photos (pour adultes). Le thème en est « Coucher de soleil en Giennois ». Renseignements à l'Office de Tourisme.

Du 28 juin au 27 juillet Exposition « Trois artistes, trois visions à partager », exposition des œuvres de Nicolas MECHERIKI, Pierre MECHERIKI et Karina SCHNEIDERS. Espace Culturel à la Mairie.

6 juillet Randonnées du Tourisme Vert, cette année à Cernoy-en-Berry. Randonnées pédestres: 3 parcours de 8, 13 et 20 km. Cyclo: 2 parcours de 31 et 32 km. Équestre: 1 parcours de 25 km. Départs du Camping René Coëffier à partir de 7 h 30 pour les randonnées pédestres et cyclo, entre 8 h 30 et 9 h 30 pour l'équestre.

13 juillet Concours de lampions, retraite aux flambeaux, bal des Sapeurs Pompiers. De 16 h à 19 h: atelier de fabrication de lampions, au Centre médico-social. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Tout le matériel est fourni (*participation de 2 € par enfant*). À 21 h, concours de lampions et retraite aux flambeaux, suivis du bal des Sapeurs Pompiers, devant les écoles. Restauration possible sur place.

14 juillet À l'occasion de la **Fête nationale**: à Mantelot, traditionnel dîner champêtre organisé par les Bons vivants de Chanoy. Vers 22 h 30, grand feu d'artifice offert par la Municipalité.

20 juillet Les Arts dans la Rue, en centre ville de 10 h à 19 h.

Du 2 août au 7 septembre Exposition « Douceur et sérénité », aquarelles de Colette PARIZOT. Espace culturel à la Mairie.

17 août Vide greniers/Brocante organisé par l'Office de Tourisme, en centre ville et place du Champ de Foire. De 7 h à 19 h Inscriptions à l'Office de Tourisme au 02 38 31 42 88 ou otsi.chatillon-surloire@wanadoo.fr

22 et 23 août 15^e Festival Strange, à Mantelot.

20 et 21 septembre Journées du Patrimoine 2014. À cette occasion, venez découvrir ou redécouvrir le temple protestant, le musée municipal, l'église Saint-Maurice, le site de Mantelot et le Parcours Poétique... Un programme complet sera mis à votre disposition début septembre.

BALADES NOCTURNES À THÈME

Pour découvrir au fil de l'été, les villages du canton et leurs environs.

Vendredi 4 juillet à Autry-le-Châtel: « La balade contée de Jean des Cœurs ». Départ de l'Etang des Coudreaux à 20 h 30.

Vendredi 18 juillet à Saint Firmin-sur-Loire: « Le moulin à vent et ses trois mares ». Départ des ruines du moulin à vent à 20 h 00.

Vendredi 25 juillet à Pierrefitte-ès-Bois: « Visite à la ferme ». Départ de la Place de l'église à 20 h 00.

Vendredi 1^{er} août à Châtillon-sur-Loire: « La soupe aux cailloux », spectacle tous publics, original et poétique, proposé dans le cadre du PACT 2014. Départ devant la Mairie à 20 h 30.

Vendredi 8 août à Cernoy-en-Berry: « Rando du goût et des senteurs ». Départ de la place de l'Église à 20 h 00.

Participation pour les balades: 1,00 €

Balade de Châtillon-sur-Loire: 2,00 €

Gratuit jusqu'à 12 ans

Pensez à vous munir d'une lampe électrique



AU PROGRAMME DE STRANGE 2014

Le vendredi 22 août:

- Les Sales Majestés, groupe punk, mythique qui n'était encore jamais venu à Châtillon. « Le dernier groupe qui nous manquait... ».

- Les K-nards boiteaux, de Nevers.

- Opium du peuple, qui donne des reprises de variétés françaises, version punk et avec humour.

- Jabul Gotba, de Paris, musique des Balkans, ska-punk.

Le samedi 23 août:

- Naaman, une révélation. Future vedette française du reggae.

- La Bonne Excuse, groupe de musiciens de Châtillon, Beaulieu, Bonny, « hyper motivés », ska-punk.

- Che Sudaka, des argentins émigrés clandestinement à Barcelone.

- RIC (Roots Intention Crew), reggae.

- DJ Fly, champion du monde des DJ. Il joue avec Jamalski, américain, une « super voix ».

Tarifs: 15 € la soirée, 25 € les 2 jours.

Le samedi après-midi, à Mantelot: pour les familles, spectacle de magie avec Marcel Bouffard et la famille, et initiations aux arts du cirque. (Gratuit).

Un été de fêtes et de découvertes

Il se passe tant de choses cet été à Châtillon que les Châtillonnais comme les touristes auront l'embarras du choix pour découvrir et s'émerveiller. Balades nocturnes, visites commentées, expositions, Arts dans la rue et festival Strange, entre autres, assureront un été châtillonnais aussi animé qu'artistique.

Evénements et manifestations se succèdent tout l'été, après la fête des pêcheurs le 5 juillet et les randonnées du Tourisme vert à Cernoy-en-Berry le 6 juillet, voici les festivités des 13 et 14 juillet à Mantelot, la journée des Arts dans la rue le 20 juillet en centre ville, le vide-grenier le 17 août et enfin le festival Strange les 22 et 23 août.

Entre deux fêtes, pourquoi ne pas décou-

vrir ou redécouvrir le patrimoine châtillonnais? L'Office de Tourisme propose gratuitement les dépliant de deux circuits en centre-ville, le circuit historique et celui des murs peints qui permet de faire connaissance avec les personnages historiques sur les murs de la ville. Si vous préférez être accompagnés, vous apprécierez les visites commentées de la ville et de l'écluse de Mantelot tous les mercredis et les balades à thèmes du vendredi soir.

Pour une promenade dans la nature,

là encore, le choix est large. De nombreux chemins balisés (fiches à l'Office de Tourisme), de longueurs et de difficultés variées, peuvent être parcourus à pied, à vélo ou à cheval. Certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous êtes plutôt balade que randonnée? Rendez donc

visite au Parcours poétique des bords de Loire, promenez-vous le long du port de plaisance pour admirer les bateaux ou allez écouter les oiseaux sur le site protégé de l'île à Gaston.

S'il fait trop chaud pour se promener, c'est le moment de visiter les expositions de l'Espace culturel. Jusqu'au 27 juillet, les artistes Nicolas Mecheriki, Pierre Mecheriki et Karina Schneiders proposent leurs « trois visons à partager ». En août, Colette Parizot exposera ses peintures toutes de « Douceur et sérénité ». Avant de quitter l'espace d'exposition, vous pousserez vos pas jusqu'au Musée municipal d'Archéologie et d'Histoire pour tout savoir sur le passé de la ville. Cet été à Châtillon, laissez-vous dépayser, surprendre, transporter, amuser. Créez, marchez, pédalez, visitez... Un bel été à tous!

Virginie Brancotte

Pour plus d'informations sur le programme de l'été, rendez-vous à l'Office de Tourisme.

Des stages pour imaginer, rêver, créer

L'été, c'est le temps du farniente, la tête à l'ombre et les jambes au soleil, mais c'est aussi le bon moment pour réveiller sa créativité. De juillet à octobre, l'association Arteria propose neuf thèmes d'initiation aux pratiques artistiques. Les stages, pour enfants, adultes ou adolescents, animés par des artistes professionnels, abordent la gravure, le modelage et la photographie mais aussi l'impression textile, la réalisation d'un livre, le feutrage, la BD Manga et le film d'animation. Une belle diversité pour faire de son été un feu d'artifice de découvertes.

Stages organisés dans le cadre du PACT de la région Centre.
Renseignements au 02 38 31 04 32

Thème	Date	Heure	Contact
Gravure	du 11 au 11 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Modelage	du 19 au 19 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Photo argentique	du 25 au 25 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Animation pâte à modeler	du 26 au 26 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Impression textile	du 27 au 27 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
La petite fabrique du livre magique	du 27 au 27 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Gravure	du 28 au 28 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
BD manga	du 29 au 29 juillet	14h-17h	02 38 31 04 32
Feutrage (laine feutrée)	du 27 au 27 août	14h-17h	02 38 31 04 32

Strange, le Festival châtillonnais, dernière édition

Pour son 15^e anniversaire, et comme chaque année depuis l'an 2000, Strange nous promet une belle fête. Et ce sera un au-revoir. En effet, après l'édition 2014, le Festival quittera les bords du bassin de Mantelot. Germain Berton, l'initiateur et l'animateur de l'association l'Artscène et de Strange, nous dit les raisons de cette décision.

Pourquoi arrêter Strange ?

Parce que le concept n'a plus d'avenir à Châtillon. Strange est désormais catalogué « festival sous surveillance ». Il y a des flics partout. La gendarmerie, la BMO (brigade motorisée). L'an dernier il y avait trois barrages aux entrées de Châtillon. Les gens les craignent. Ils savent qu'ils sont là. Certains, devant les barrages, font demi-tour... Du jeudi au dimanche, ils sont partout. Tout Châtillon est contrôlé. Les personnes qui viennent à pied ou à vélo sont contrôlées. La petite dame qui va à la poste, et qui enlève sa ceinture avant d'avoir coupé le moteur, se prend une amende de 90 € !

Strange est un événement qui rassemble 3000 personnes. C'est, pour la maréchaussée, l'occasion de faire de l'argent. Or, depuis le temps, il n'y a jamais eu d'incident à déplorer sur Strange. Mais là, ils ont gagné ! En 2013, nous avons fait 1500 entrées le vendredi et 1150 le samedi. Des chiffres en baisse. Il nous a manqué 300 entrées pour boucler notre budget. Si l'on veut reprendre le concept de Strange, il faudra le faire ailleurs.

Comment définirais-tu le concept ?

C'est d'abord une fête locale. Sur 1500 participants, 1000 sont des locaux. Avec

140 bénévoles qui se mobilisent pour l'organisation et l'animation. C'est un événement festif dans une bonne ambiance. Deux soirées, le vendredi et le samedi. Et aussi le samedi après-midi gratuit pour les familles, avec un cirque, des ateliers maquillage. Strange, c'est un rassemblement annuel d'amis. Alors, autant arrêter sur une belle fête ! Mais nous continuerons d'organiser des événements à Châtillon. Il y aura toujours les concerts au Centre socio culturel. En janvier, mars, octobre et pour la Fête de la Musique en juin, sur la place Sainte-Anne. En fin d'année, l'Artscène organise une soirée moules frites en musique. On fait salle comble. Nous organiserons des fêtes, moins importantes, mais qui rassemblent, pour animer Châtillon... On n'est pas désespérés. L'énergie, elle est là. Nous comptons bien rester acteurs de la vie locale*.

Propos recueillis par Liliane Larmoyer

* L'équipe de l'Artscène : Germain Berton, président, Jean Bonnisseau, vice président, Jo Azevedo, responsable logistique, Claudie Bedu, trésorière, Anna Rouzeau, trésorière adjointe, Béatrice Gitton, secrétaire, Christophe Blondy, secrétaire adjoint.

Au programme de Strange 2014

L'organisation de Strange, c'est une année de travail pour l'équipe de l'Artscène. « Cette année, explique Germain Berton, nous avons choisi des groupes moins chers pour pouvoir offrir un chapiteau. En cas de pluie. Un grand chapiteau, installé au bord de Mantelot, avec une scène un peu abaissée pour qu'on puisse la voir de loin. Notre but, j'insiste, c'est de faire une belle et grosse fête ! »

Au programme, le vendredi 22 août :
Voir page 7 Agenda



Cinquante enfants au camping

Le 15 mai, au camping de Châtillon-sur-Loire, station verte, il y avait de la vie, des rires, même le soleil était au rendez-vous !

15 jours après son ouverture, le camping municipal de Châtillon-sur-Loire accueillait son premier groupe important : 50 enfants et 16 accompagnateurs ont fait halte sur notre commune ; groupe auquel se sont joints, le temps de la soirée, une quarantaine de parents. En quelques heures, la partie basse du camping s'est transformée en village de tentes. Les tables étaient installées, le barbecue mis en route tandis qu'un tas de bagages se formait. Ce groupe était parti de Saint-Père-sur-Loire, le 5 mai, à destination du Puy de Dôme pour un séjour découverte sur le thème de la science.

Au terme de la première semaine consacrée à la science, avec visite de Vulcania et travail avec une association spécialisée dans les expériences et découvertes

scientifiques, les plus petits sont rentrés en car tandis que le plus grands prenaient la route à vélo. Après une semaine de vélo, vie en collectivité, rencontres, ils arrivaient à Châtillon-sur-Loire le 15 mai, pour leur dernière nuit à l'extérieur. En effet, le temps de retour à Saint-Père-sur-Loire était arrivé, ce vendredi 16 mai. Une course cycliste était d'ailleurs organisée sur cette commune et le tour d'honneur leur était réservé. Ils le méritaient bien ! Saluons cette belle initiative où l'école est aussi l'école de la vie. La mobilisation des enseignants était aussi forte que la participation des parents était remarquable. Rien d'étonnant à ce que les enfants se montrent si polis, enthousiastes et très demandeurs. Une belle réussite que la municipalité de Châtillon-sur-Loire a été heureuse d'accueillir.

Patricia Legras



LE CAMPING DES COMBLES À NOUVEAU MUNICIPAL

Après cinq années d'une gestion confiée à des sociétés extérieures, le camping de Châtillon revient dans le giron de la commune.



Après le départ en retraite de Bernadette et Jean Ramond, qui en assuraient la gestion pour la commune, cette gestion du camping a été confiée à diverses sociétés qui n'ont pas donné satisfaction. Elles ne répondaient pas à ce que demandait la commune, pour les dates d'ouverture par exemple. Donc, début 2014 et après travaux de mise aux normes (électricité, eau...), la commune en a repris la gestion.

Le camping sera désormais ouvert du 1^{er} mai au 1^{er} novembre. Il sera géré par trois employés communaux, employés par ailleurs sur d'autres missions, le camping étant un travail saisonnier. Ce qui permet aussi des rotations pour que ces personnes puissent se remplacer et avoir leurs jours de congés, de vacances, de RTT...

Le camping compte environ 60 emplacements. Le port, avec Mantelot, 70 anneaux. Autant d'atouts pour le développement économique de la commune. Et pour les retombées économiques, également, chez les commerçants de la ville, grâce aux nombreux visiteurs que camping et port reçoivent, s'ils sont accueillants et bien gérés.

En projet, la restauration de la maison éclusière des Combles, pour y ouvrir des chambres d'hôtes ou gîtes.

L.L.



L'Ile à Gaston n'est pas une base de loisirs !

Aux beaux jours, depuis quelques années, le site naturel préservé de l'Ile à Gaston devient un lieu de rendez-vous pour les candidats au bronzage et aux jeux de plage. Il est urgent de rappeler à tous que le site n'est pas une base de loisirs, et que les grèves de Loire y sont protégées pour accueillir la nidification des sternes, et non les pique-niqueurs. Francine Gaillard et Virginie Brancotte, qui viennent d'être nommées Conservatrices du site, font appel au civisme de chacun pour rendre sa quiétude à l'Ile à Gaston.

Le week-end ce sont, depuis quelques années, des familles entières avec parasols, glacières et bateau gonflable, des joueurs de foot, des enfants en vélo qui s'ébattent sur les grèves. Chaque week-end laisse sur l'île son lot de déchets,



restes de feu, crottes de chien... Les Sternes pierregarin qui nichaient là depuis des décennies ont dû quitter le secteur alors que ces oiseaux emblématiques des bords de Loire souffrent de ne pas trouver de site propice à leur reproduction.

Riche de 106 espèces d'oiseaux, de 125 espèces d'insectes et de 348 espèces de plantes, précieux îlot de calme sur des bords de Loire de plus en plus artificialisés, l'Ile à Gaston mérite le respect et l'attention de tous.

Propriétaire du site depuis 1994, le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre a décidé l'ouverture du site au public, mais sous certaines conditions. Sont notamment interdits les véhicules à moteurs, les vélos, les chevaux, les feux, les campements et les pique-niques, ainsi que la cueillette et le dépôt de déchets. Les promeneurs doivent rester sur les sentiers et les chiens doivent être impérativement tenus en laisse. C'est grâce au civisme de chacun que l'Ile à Gaston pourra redevenir un havre de paix pour la faune, la flore et pour tous les amoureux de la nature.

Virginie Brancotte

LES ÉCHAPPÉES LOIRE À VÉLO EN GIENNOIS

« Les Echappées Loire à Vélo » est un événement festif de portée régionale autour de la découverte du réseau cyclable de la Loire à Vélo. Les Offices de Tourisme du Giennois (Beaulieu/L, Bonny/L, Briare, Châtillon/L et Gien) travaillent depuis plusieurs mois de concert autour de cet événement.

Passion Nature en Giennois est le thème de l'Echappée Loire à vélo, le dimanche 14 septembre, avec plusieurs départs, Beaulieu et Gien, et un point de ralliement le midi au camping des Combles à Châtillon-sur-Loire, pour un pique-nique musical avec la présence d'une banda. Des points d'information et des animations jalonnent les différents circuits.

À Châtillon-sur-Loire: visite commentée de l'écluse de Mantelot, animation nature autour des oiseaux (sur réservation), démonstration de nœuds marins avec les Fis D'Galarne et bateaux de Loire, initiation à la pêche avec la Gaule châtillonnaise, le Parcours poétique avec Artéria. Ces animations sont gratuites.

VISITES COMMENTÉES :

Écluse de Mantelot, circuit historique et parcours des fresques

L'Office de Tourisme a souhaité proposer cette année au public le parcours des fresques sur les murs de la ville..

> Circuit historique, les 2 juillet et 13 août. Départ de l'Office de Tourisme. RV à 9h45

> Circuit des fresques, les 16 juillet et 29 août. Départ de l'Office de Tourisme. RV à 9h45

Mantelot, visite commentée de l'ancien passage en Loire, le 9 juillet et le 6 août. Départs de la Maison éclusière à 9h45.



Une ville à la campagne

À Châtillon, commune passée en quelques décennies de « gros village » à « ville », les habitants ont à leur disposition des équipements performants, des commerces et des loisirs variés, tout en bénéficiant d'un cadre naturel préservé, parcouru de cours d'eau, au milieu des champs et des bois. Alphonse Allais, qui écrivait « On devrait construire les villes à la campagne car l'air y est plus pur », aurait été séduit, c'est sûr...



En regardant Châtillon-sur-Loire du haut des coteaux, l'œil rencontre un collège et une maison de retraite flambants neufs, un gymnase en construction, une grande école et sa cantine et bien d'autres équipements municipaux ou communautaires. Certains sont déjà en fonction, d'autres sont en construction, comme la Maison de santé de la rue du Glacis. Une promenade dans la ville montre des quartiers denses aux toits de petites tuiles étagés le long des pentes. Le caractère urbain du centre ferait

presque oublier que nous sommes à la campagne et que 80 % du territoire communal est occupé par des espaces agricoles et naturels. Il suffit de sortir de l'agglomération pour se retrouver au cœur d'une mosaïque de paysages qui est le meilleur garant de la biodiversité. L'alternance de prairies, de bois, de cultures et la présence encore importante de haies vaut à la commune d'avoir conservé une faune et une flore riches. Côté Loire, la nature prend ses aises. Sur les grèves, les îles et dans le site préservé de l'île à Gaston vit le castor et nichent les sternes,



les milans et les martins-pêcheurs. Cette nature qui foisonne offre de nombreuses possibilités de balades, à pied, à vélo ou à cheval. Un capital que la commune valorise avec le label Station verte et que l'Office de Tourisme fait connaître à l'extérieur grâce à sa promotion du Tourisme vert.

Loin de s'opposer, ville et campagne se marient jusqu'au cœur de la commune. Et c'est là une des caractéristiques qui donnent son charme à la ville : partout eau et végétation sont présentes, imbriquées dans le tissu urbain, mêlées aux vieilles pierres comme aux murs de béton des bâtiments récents. Platanes et saules bordent les rues et les ruisseaux, les jardins se succèdent et le fleurissement communal mérite sa « fleur » au concours des Villes fleuries.

Si l'eau est partout dans Châtillon, elle n'est pas toujours facile à voir. L'Ethelin et le ru de Courcelles sont partiellement couverts. Et la multitude de petits biefs qui desservait autrefois tanneries et moulins, et arrosent aujourd'hui les jardins, ne sont visibles qu'au fond de quelques rares ruelles publiques. Seul l'Ethelin, auprès duquel s'est d'abord développé Châtillon, fait la vedette en centre ville. Bien que très artificialisé et contenu dans des berges bétonnées, le ruisseau reprend peu à peu un visage « naturel », avec ses herbiers et sa faune

caractéristique des cours d'eau à truites. Les canards s'y réfugient, la bergeronnette y parade et le martin-pêcheur y fait ses courses de petits poissons.

Une grande partie de ce patrimoine naturel est protégé. « Le val des Rabutelloires et l'île d'Ousson » et la « Chênaie-charmaie du val de l'Ethelin » sont en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff) tandis que la Loire châillonnaise est comprise dans des périmètres de protection plus larges.

Ces atouts sont également pris en compte dans le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en 2013 par le Conseil municipal.

Le val de Loire et les vallées des ruisseaux, plusieurs secteurs boisés, les pentes qui descendent vers le val de Loire et des secteurs de jardins à Mantelot ou aux Champtoux y sont classés en zone « N » où les constructions sont interdites ou sérieusement réglementées.

La proportion importante d'espaces ouverts et la diversité des paysages et des milieux jusqu'au cœur de la ville, conjuguée à un taux d'équipement important et à une évolution urbaine dynamique, sont la richesse de la commune qui a décidément tous les atouts d'une « ville à la campagne ».

Virginie Brancotte



Le Parcours poétique s'enrichit de onze nouvelles œuvres

L'été dernier, douze œuvres d'art ont été installées en bord de Loire par l'association Arteria pour créer le Parcours poétique, musée de sculptures en plein air qui s'étend entre Mantelot et l'île à Gaston.

Certaines œuvres ont été créées par des artistes professionnels en résidence. Les autres ont été réalisées dans le cadre d'ateliers par la population du Canton. La majeure partie des œuvres, constituées de matériaux naturels, a bien résisté aux offenses du temps. Seules deux, abîmées par la pluie ou détruites intentionnellement, ont dû être retirées du site. À l'inverse, les « petites tortues », volées puis en partie récupérées, devraient retrouver leur nid de sable.

À ces œuvres « 2013 », viennent s'ajouter, à la mi-juillet onze nouvelles œuvres. Cinq d'entre elles ont été réalisées par des artistes professionnels accueillis en résidence : Véro Lombard, Joël Mouëlle, Gabriela Gonzalez, Marielle Genest et Brigitte Perroto. Dans le même temps, six artistes ont animé des ateliers dans le Canton : Megael à l'école de Châtillon, Romain Beaumont au Collège, Brigitte Perroto au Centre de Loisirs, Erik Staal et Gabriela Gonzalez dans les écoles de Pierrefitte-ès-Bois et Autry-le-Châtel, et Céline Faille à la Maison de retraite des Prés, qui participe pour la première fois au projet. Les onze nouvelles œuvres seront inaugurées le 14 juillet en présence de tous les créateurs du Parcours poétique qui espèrent, pour cette deuxième année, voir leur travail de création un peu mieux respecté par les promeneurs des bords de Loire.

V.B.

Le Parcours poétique est financé par la région Centre dans le cadre du PACT et l'Union cantonale Tourisme, Loisirs et Culture.



Les beaux jardins de la vallée de Courcelles

Au point de rencontre de la route de Pierrefitte et de la rue du Château-Gaillard, en contrebas du petit pont, s'étend un grand et beau jardin potager, un îlot de verdure arrosé par le ru de Courcelles et le bief du moulin de la Boucherie. Quelques dizaines d'ares où la rigueur du cordeau s'accorde harmonieusement avec l'exubérance de la nature.

Les gens qui viennent voir le Château-Gaillard, ils finissent toujours par s'accouder à la balustrade et regarder nos jardins ». René Beaudet, qui possède les jardins mais n'y cultive plus, et ses douze locataires jardiniers ont la fierté de ceux qui savent le travail bien fait. Été comme hiver, les jardiniers bêchent, binent, arrosent, ensementent leur lopin de terre. Même s'ils n'ont pas tous abandonné l'usage des produits phytosanitaires, ils savent leurs légumes « bien plus sains que ce qu'on trouve dans le commerce ». Ceux qu'ils ne mangent pas iront aux enfants ou aux amis. « Car le jardin, c'est aussi une histoire de copains, et ça on y tient » rappelle René. Gilbert, Pierre et Bernard confirment : « On se donne des coups de main, on s'échange les plants... » À l'heure de l'apéro, il n'est pas rare d'entendre sauter un bouchon à l'ombre des pêchers...

Avant de devenir un jardin, ces quelques arpents de fond de vallée abritaient le pré du curé. Confisqué par le Tribunal révolutionnaire, le terrain a été vendu au profit de la nation en 1791. Le curé de l'époque n'avait pu en garder que quelques « perches » pour planter ses poireaux. Longtemps propriété du Châtillonnais Abraham Suard, les beaux jardins de la vallée de Courcelles sont parfois encore désignés sous le nom de « jardins à Suard ».

Les jardiniers de Courcelles, ou l'amour du travail bien fait.



À la reconquête de la «fausse rivière»

Le mardi 1^{er} octobre, sur la route de Briare, une entreprise spécialisée a coupé à l'aide d'une impressionnante machine «Timberpro», et réduit en copeaux plusieurs centaines de peupliers d'Italie entre Loire et canal. Les arbres, âgés, devenaient dangereux. Cette coupe a permis aux Châtillonnais de redécouvrir la «fausse rivière», comme les pêcheurs nomment l'Ethelin à son débouché dans la Loire. Après avoir été nettoyé des souches qui le parsèment encore, ce site sera aménagé en espace naturel et lieu de promenade avec sentiers et passerelles.

Maisons fleuries : Les Châtillonnais concourent depuis 20 ans

20 ans ! Il y a maintenant 20 ans que chaque année, au début du mois de juillet, un jury de bénévoles parcourt la Commune à la recherche des maisons, des fermes, des jardins, des balcons mais aussi des commerces et des entreprises les plus fleuries.

Depuis 20 ans, ce sont les efforts de fleurissement réalisés par des centaines de Châtillonnais qui ont été mis à l'honneur lors de la remise des prix des Maisons fleuries. Une compétition nature et beauté, organisée chaque printemps par l'Office de Tourisme et la Municipalité et animée par Micheline Roblin.

Pour l'édition 2013, le jury a retenu 280 installations florales dans onze catégories différentes. Les 280 jardiniers se sont partagé 3.500 euros de bons d'achat offerts par la Municipalité.

V.B.

Edward A. Minazzoli, un grand sculpteur dans l'église Saint-Maurice

Cartophile et passionné de l'histoire locale de Châtillon-sur-Loire, Pierre Le Meur s'est intéressé à deux cartes postales représentant « l'Apparition de la Sainte Vierge à Bernadette » et « Sainte Thérèse de Lisieux », sculptures que l'on peut admirer dans notre église et signées E.A. Minazzoli. Qui était ce sculpteur ?

Né en 1887 à Momo en Italie où il passe son enfance, Minazzoli part, à 13ans, aux États-Unis avec sa famille. Se sentant une vocation pour l'Art, il suit des cours de dessin et de sculpture. Il entre à l'école des « Arts Student's League » de New York. Reconnu et apprécié, il collectionne les prix. Mme Vanderbilt Withney, sculpteur, le remarque et s'assure de sa collaboration. En 1910, il vient à Paris et suit des cours. En 1913 il entre à l'école nationale des Beaux Arts.

Après la guerre de 1914, il est reconnu pour son éclectisme dans les sculptures.

Nous retiendrons :

- les monuments commémoratifs, dans la réalisation des quatre groupes équestres du pont d'Arlington (Washington/ USA) et sa collaboration à la statue de Christophe Colomb (Huelva/Espagne)
- les bustes en bronze du Maréchal Michel Ney (1921), d'Henri Freppel (1929), Paul Faber (1952)
- les masques mortuaires d'Édith Piaf (1963), Jean Cocteau (1963), Louis Juvet (1951), du Maréchal de Lattre de Tassigny (1952), de S.M la Reine Amélie, de Guillaume Seznec



- les moulages de mains de S.M la Reine Amélie, Louis Juvet (1951), Yvonne Casadessus(1961)
- les compositions religieuses, « le Chemin de croix » (1931) de l'église de la Butte aux Cailles (Paris), et deux groupes sculptés en l'église Saint-Maurice de Châtillon-sur-Loire La maquette en plâtre de « l'Apparition de la Sainte Vierge à Bernadette » exposée au Salon des Artistes au Grand Palais lui valut une « mention honorable ». Cet ensemble sculptural est placé au-dessus de l'autel

du bas-côté gauche du chœur de l'église. Le 28 août 1927 avait lieu à Châtillon une fête grandiose pour l'inauguration de ce monument dû au ciseau d'Edward Minazzoli, auteur déjà célèbre du groupe « Sainte Thérèse de Lisieux » (1926), placé sur le mur du même bas-côté gauche. Nous pouvons toujours à ce jour admirer ces deux très grandes compositions en notre église Saint-Maurice, compositions qui font honneur à l'art français.

Pierre Le Meur

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

PÉPÉ. S, LE CUIR, LA COULEUR, LA CRÉATION

Sur son stand des Arts dans la rue en juillet dernier et sur les marchés de Noël cet hiver, ses objets et accessoires de mode en cuir coloré ont fait fureur.

Perrine Six, créatrice de Pépé. S, travaille le cuir avec art et avec goût. Formée auprès d'un artisan d'art à l'atelier Cuir des Pradeaux à Issoire (Puy-de-Dôme), elle pratique une maroquinerie traditionnelle, à la façon des bourreliers d'autrefois. Sacs à main, boîtes précieuses, portefeuilles ou bracelets sont créés par Perrine et cousus à la main. Les cuirs sont beaux, les finitions soignées et les modèles originaux.

Pépé. S exposera ses créations à Châtillon aux Arts dans la rue dimanche 20 juillet et ouvre son atelier sur rendez-vous le samedi après-midi au 27 route de Cernoy.

06 59 71 29 62, cuirpepes@gmail.com



THOMAS RICHIDE DU BEAU, DU BIO, DU BON AU JARDIN DE L'ABÎME

Thomas Richide aime les légumes beaux, naturels et sains. C'est ce goût pour les bonnes choses qui l'a amené à devenir, en 2011, président de l'AMAPP Loire et Canal, association de producteurs et de consommateurs qui distribue ses paniers aux abonnés chaque jeudi soir à la Grange pyramidale. Et c'est ce même goût pour les bonnes choses qui le conduit aujourd'hui à devenir maraîcher.

Depuis la fin de l'hiver, Thomas prépare ses semis, uniquement des semences bio, dans sa serre châtillonnaise et met ses plants en terre au lieu-dit « L'abîme » à Autry-le-Châtel. Pour cette première année, il produit une trentaine de variétés de légumes : neuf variétés de tomates, six de choux, sept de courges, des petits pois, des carottes, des aubergines, du maïs doux. Avec une exigence : la qualité plutôt que de la quantité.

Si vous aussi vous voulez manger bon et suivre la production de Thomas, rendez-vous sur la page Facebook du Jardin de l'abîme ou passez vos commandes par téléphone au 09 82 52 19 73.



CATHERINE NOGENT DISTRIBUE LETTRES ET BONNE HUMEUR



« Coucou, c'est moi ! J'apporte les factures... » Un sourire, un bon mot, une réplique rigolote et Catherine, la factrice de La Poste, joyeuse et virevoltante, est déjà repartie livrer un courrier ou un colis au pas de porte suivant : « Bonjour ! Voilà les bonnes nouvelles ! ».

La bonne humeur de Catherine Nogent est si communicative qu'elle laisse derrière elle, chaque matin, un sillage de sourires. « On me dit souvent : quand on te voit, on a déjà le sourire ! Les gens ont besoin de gaieté. Tout le monde a ses galères, il ne faut pas que cela empêche d'être positif ».

Catherine distribue le courrier dans Châtillon depuis 2006. Après deux heures consacrées au tri, elle commence sa distribution à 9h30 par la route d'Ousson et l'entrée de Briare. Elle revient ensuite à Châtillon pour distribuer le quartier des HLM, route de Beaulieu, puis Mantelot, les Rabutelloires et les Combes et enfin le centre ville qu'elle parcourt à pied. « Il est difficile de se garer dans le centre, alors je laisse la voiture. Cela tombe bien, j'adore marcher. »

Les souhaits de Catherine : conserver encore longtemps son secteur actuel de distribution et avoir un peu plus de temps à consacrer aux gens. « Certaines personnes n'ont que moi pour partager leurs joies ou confier leurs misères. Prendre le temps de les écouter fait partie de mon métier ».

V.B.

Monsieur Météo

JEAN-MICHEL ROSIER, un Châtillonnais en phase avec le temps

Depuis vingt-cinq ans, chaque jour, Jean-Michel Rosier note, sur de grands calendriers, la hauteur d'eau tombée dans son pluviomètre. À la fin du mois, il porte la moyenne des précipitations sur des feuilles de relevé que lui a confiées le Centre départemental de Météo-France. Les relevés, transmis régulièrement à la Mairie, permettent à Jean-Michel de dégager quelques grandes tendances. Ils montrent par exemple qu'il a moins plu de 1989 à 2000 (de 500 à 800 mm mensuels) que depuis 2000 (de 600 à 1000 mm). Amoureux des chiffres et du temps, Jean-Michel est surtout un homme attentif à la nature et c'est autant dans son Almanach météorologique des dictons qu'en regardant le ciel qu'il trouve matière à réflexion sur la pluie et le beau temps.

ÇA S'EST PASSÉ À CHATILLON...

Il s'en passe des choses à Châtillon ! Rappel de quelques-uns des bons moments du dernier semestre.

« J'aime la Loire propre »

Samedi 1^{er} mars, dès 8 heures, les organisations de chasseurs et de pêcheurs avaient donné rendez-vous à tous les amoureux de la Loire, en rive droite du pont, pour participer à l'opération « J'aime la Loire propre ». Vingt-deux personnes ont répondu à l'appel ainsi que la Mairie qui avait mis des véhicules à disposition et offert le casse-croûte. 4 m³ de déchets ont été récoltés en quelques heures.

Les écoliers ont rencontré leurs auteurs préférés

Vendredi 21 mars, les jeunes lecteurs de l'école ont pu rencontrer, « en

vrai », les auteurs et illustrateurs de leurs livres préférés, invités dans le cadre du 23^e Salon du livre du Giennois. Les élèves de CP de Valérie Peres ont rencontré Dominique Joly (*L'histoire de France en BD*). La classe de CM1 de Christophe Guillot a dialogué avec Guy Jimenes (*Vive les punitions, La nuit des otages*). La classe de CE1/CE2 d'Arielle Hueber a fait connaissance avec Joël Franz Rosell (*L'oiseau-lyre*).

Le pont de Loire fermé pour travaux

Le pont sur la Loire a été fermé tout l'hiver aux camions de plus de 3,5 tonnes. Cette mesure, prise pour la 3^e année par le Conseil général est justifiée par la fragilité du pont par grand froid. Une mesure de précaution après que des études ont montré une faiblesse des élé-

ments de suspension du tablier du pont. Le pont a à nouveau été fermé, mais cette fois à tous les véhicules, jeudi 24 avril. Le temps de réaliser des tests de résistance en déplaçant de lourds camions d'un côté à l'autre du pont.

Un atelier du Parcours poétique à la Maison de retraite

Le 30 avril, l'artiste Céline Faille a animé un atelier à la Maison de retraite pour créer avec les résidents une des nouvelles œuvres du Parcours poétique. Guidés par Céline et avec l'aide de Chantal Bellu, leur animatrice, les résidents ont modelé de drôles de petits personnages en grès blanc. Les sculptures ont été décorées par impression de tissus et de dentelles, une

>>>

MARS...

AVRIL...



technique qui a réveillé bien des souvenirs chez les plus manuelles des pensionnaires.

Vingt-cinq bateaux traditionnels de Loire à Mantelot

Vendredi 30 et samedi 31 mai, vingt-cinq bateaux de Loire se sont rassemblés à Châtillon-sur-Loire dans le cadre de la Remontée du saumon organisée par l'association Voiles de Loire. Toues et futreaux ont emprunté l'écluse de Mantelot pour rejoindre la gare d'eau avant d'expérimenter, le lendemain samedi 31, le halage tel qu'il était pratiqué au siècle dernier. Plusieurs centaines de personnes venues de toute la région s'étaient massées sur la digue, le pont de Loire et l'écluse pour admirer cette rare et spectaculaire manœuvre.

Des randonnées pour les 50 ans

du label Station verte

Le label Station verte, qui distingue les destinations touristiques offrant « les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature », a fêté son cinquantième anniversaire cette année. Pour commémorer cet événement, l'Office de Tourisme de Châtillon, commune labellisée en 2009, organisait des randonnées. Samedi 10 mai, une quinzaine de personnes a participé aux balades à Mantelot et sur l'île à Gaston, visité l'atelier d'artistes de la Tourelle et découvert le circuit des murs peints.

Le Buddh'île, toutes les saveurs de l'île de la Réunion

Envie de dépaysement et d'exotisme ? Au Buddh'île, ce nouveau restaurant de la Grande rue, la réunionnaise Mirella Herraut propose depuis le 14 juin toute une gamme de beignets frits ou vapeur, à la morue, au poulet et même au crottin

de Chavignol. Au menu également, rougails, caris et piments farcis. Aucun risque de ressortir avec la gorge en feu, les sauces pimentées sont toutes servies à part. À emporter ou à déguster dans la boutique ou dans la belle salle du 1er étage, les spécialités de Mirella mettent du soleil dans la Grande rue.

Un mois de juin « spectaculaire » pour les écoliers

Mardi 17 juin, les élèves de cycle 2 présentaient un grand spectacle musical au gymnase sous la direction de leur animateur musical Stéphane Deveau. Au programme : des chansons sur le thème des animaux, de « Fifi la grenouille » au « Blues des poux ». Vendredi 20 juin, c'était aux élèves de cycle 3 de présenter leur tour de chant au gymnase. Les CE1/CE2 et les CE2/CM1 ont conclu cette semaine « spectaculaire » avec deux représentations théâtrales au Centre socioculturel le lundi 23 juin.

MAI ...

AVRIL ...

JUIN ...



Des travaux d'aménagement dans la commune



LE NOUVEAU GYMNASSE : UN PEU DE RETARD MAIS LES TRAVAUX AVANCENT

Son inauguration était annoncée à l'origine pour le printemps, puis pour la rentrée 2014. Mais les intempéries de l'hiver dernier en ont décidé autrement. Les travaux du nouveau gymnase de l'allée de Paradis, destiné en priorité aux élèves du collège Dezarnaulds, a pris beaucoup de retard. Construit par la Communauté de communes, le gymnase est subventionné à près de 50 % par l'État, le Conseil général et le Conseil régional.

CHANOY ET VILLIERS : Y'A DU BRUIT DANS LES TUYAUX !

Un appel d'offre aux entreprises déclaré infructueux a retardé le début des travaux dans le hameau de Chanoy, mais le raccordement d'une quarantaine de maisons au réseau d'assainissement de la Commune devrait être terminé avant la fin de l'année. Du côté de Villiers, c'est le changement des canalisations d'adduction d'eau et la suppression des tuyaux en plomb qui sont attendus. Les travaux sont sur le point de commencer.

LE CHEMIN DU PÂTIS TOUT BEAU, TOUT PROPRE

Les « nids de poule », c'est fini ! Après plusieurs mois de travaux, le chemin du Pâtis se refait une beauté. La chaussée et les

trottoirs devaient être entièrement refaits ainsi que l'éclairage public. Les rives de l'Éthelin, ornées de jardinières fleuries, doivent offrir un accès agréable et sûr au Cabinet médical et un nouveau parcours de balade en plein centre ville.

BIENTÔT UN COUP DE NEUF POUR LE QUARTIER DU COLLÈGE ET DE LA MAISON DE RETRAITE

Dès que les travaux de construction du nouveau gymnase et de destruction de l'ancienne Maison de retraite seront terminés, la Ville commencera le réaménagement du quartier. Rue de la République, rue de la Boyaudière, rue Jean Zay, les revêtements des chaussées et des trottoirs seront refaits à neuf. De nouveaux lampadaires, économes en énergie, seront installés et une piste cyclable sera balisée sur la chaussée. Une cinquantaine de nouvelles places de stationnement seront créées aux abords du Centre médico-social.

Ce réaménagement apportera la touche finale à une série de travaux, percement de l'allée de Paradis, constructions du Collège, de la Maison de retraite et du Gymnase, qui ont profondément transformé le quartier ces dernières années.



LA ROUTE DE CERNOY BRILLE PAR SES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Mi-mai, vingt-trois lampadaires ont été changés route de Cernoy. Les anciens lampadaires ont été remplacés par des modèles « Lanternes Murena » qui autorisent des variations de puissance. De 22 heures à 6 heures du matin, heures creuses de circulation, les lampadaires diffuseront ainsi une lumière plus faible qu'aux autres heures de la nuit. Cette variation entraînera des économies de l'ordre de 30 % par rapport à la consommation des anciens lampadaires. Le coût des travaux est de 20 000 euros TTC.

V.B.





Cross de l'USEP, à Mantelot.

Journée de pêche, le 6 juin, pour les CM2. La chance !

Les CM2 sensibilisés aux milieux aquatiques

Parce que l'école ce ne sont pas seulement les cahiers et les livres. Ce peut être aussi la canne à pêche. Un apprentissage agréable, humainement riche, et bien utile !

A l'école de Châtillon, les « classes pêche » existent depuis si longtemps que personne ne se souvient depuis quand... Chaque année, depuis plus de dix ans, un technicien de la Fédération de pêche du Loiret vient en janvier sensibiliser les élèves de CM2 aux milieux aquatiques, à l'eau et à la faune piscicole. Cette demi-journée est complétée, aux beaux jours, par une après-midi de pêche à Mantelot avec les bénévoles de La Gaule châillonnaise. .

Cette année, la journée de pêche s'est déroulée le vendredi 6 juin avec les deux classes de CM2. Il faisait chaud, très chaud, et les poissons, réfugiés dans l'herbier dense du bassin de Mantelot, n'ont pas toujours été au rendez-vous. Mais les enfants, dont le calme et la patience ont été appréciés par les enseignants comme par les pêcheurs, ont tout de même attrapé quelques rotengles et perches arc-en-ciel. Tous les poissons ont ensuite été remis à l'eau.

LES JEUNES CHÂTILLONNAIS COURENT DÉCIDÉMENT TRÈS VITE...

... et ils l'ont encore une fois prouvé lors du cross de secteur USEP qui a rassemblé, le lundi 31 mars, à Mantelot, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles de Châtillon-sur-Loire, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée, Briare Centre et Briare Gustave Eiffel. En tout, ce sont 390 élèves qui ont pris le départ et couru le long du bassin de Mantelot et autour de la Maison éclusière. Les enseignants étaient accompagnés de très nombreux parents venus encadrer mais aussi soutenir les enfants. Le premier quart de chaque course a été qualifié pour le cross départemental qui a rassemblé 1500 écoliers du Loiret à Châteauneuf-sur-Loire, le mercredi 16 avril. Quarante élèves de l'école de Châtillon étaient qualifiés et l'école a fini troisième sur 150 écoles engagées. Bravo à tous!

Jeudi 27 mars, c'était la « Grande lessive » à l'école

Deux fois par an, en mars et en octobre, c'est "Grande lessive" dans les écoles du monde entier. Ce jour-là, du Canada au Congo et de l'Inde à la Finlande, les écoles primaires accrochent sur des fils à linge les œuvres réalisées par les élèves sur un thème précis. A l'école de Châtillon, les élèves ont joué le jeu et les parents ont été nombreux à visiter l'exposition "étendue" dans la cour sur le thème « J'ai rêvé de... ».



Un collège labellisé « Développement durable »

Il y a maintenant dix ans que l'éducation au développement durable est au programme des collégiens. À Châtillon, le collège Dezarnaulds a décidé d'aller plus loin et a obtenu le label E3D : « école ou établissement en démarche de développement durable ».



Les collégiens créent un jardin de fleurs

Chaque mardi midi, une vingtaine d'élèves de la 6^e à la 4^e se dirige vers le Centre de documentation et d'information (CDI) du collège... pour y enfiler bottes et tabliers. Accompagnés par Pascale Estienne, professeur documentaliste, ils rejoignent, binette en main, une petite terrasse qui surplombe la cour. Là, en faisant bien attention de ne pas marcher sur les plantes déjà en terre, ils sarclent, binent, désherbent et sèment. Les premières fleurs ont été installées en avril avec les framboisiers, buddleias et vignes vierges. Les plantes choisies sont rustiques car elles devront passer l'été sans soin, mais elles promettent, à la saison prochaine, un beau jardin de fleurs en plein cœur du collège.

Pour obtenir ce label, le collège s'est engagé dans un projet qui associe professeurs, élèves, équipe administrative, personnel d'entretien. Mais aussi la Commune, le Conseil général, le SMIC tom et des partenaires privés (Auchan, Intermarché de Poilly-lez-Gien, Loisiflor et l'usine de carton DS Smith Chouanard à Coullons). Piloté par le professeur d'histoire-géographie Hervé Grall, le projet est décliné dans toutes les matières : travail sur le vocabulaire de l'environnement en Anglais, étude de la consommation des ampoules en Sciences physiques, travail sur la maison écologique en Technologie, etc.

La cantine est également un haut lieu de sensibilisation avec le pesage du pain gâché (l'équivalent de 245 pains jetés en trois mois!), l'élaboration d'un menu « équitable » par les élèves ou un petit-déjeuner « zéro déchets ». Côté adminis-

tration, la lutte anti-gaspi est lancée pour les fournitures. Le personnel d'entretien n'est pas en reste et apporte ses compétences en matière de jardinage ou en composition florale lors des ateliers du midi. Enfin, les élèves préparent une exposition qui sera montrée l'an prochain dans le hall du collège. Elle permettra à chacun de comprendre les grands enjeux environnementaux et de réaliser l'importance des petits gestes éco citoyens.

Virginie Brancotte



Aux concerts d'Akoufene

L'association Akoufene a été créée en 2011 par une bande de jeunes Châtillonnais (et de moins jeunes aussi...). Son but ? Organiser des concerts avec des groupes issus de la scène alternative française. Depuis 2011, une dizaine de concerts à tendance Punk/Rock/Ska/Alternatif ont été donnés avec la présence notamment de groupes tels que Brigitte Bop, Édouard Nenez & les Princes de Bretagne, Burning Lady, Justin(e), Tribers, Garage Lopez, La Bonne Excuse, K-nards Boiteux...

2014 est un tournant pour l'Association, avec l'organisation des concerts en salle, et par la réalisation de la première coproduction de l'Association. En effet Les bénéfices réalisés lors des soirées ont permis d'aider Les Bracos (Punk/Rockabilly



Akoufene.

du Doubs) a enregistré et produire leur premier album. Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience avec d'autres groupes prochainement.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont rejoints pour nos soirées et leur donnons rendez-vous à notre prochaine date cette automne.

akoufene.asso@laposte.net
0615255704



Dalia Fijalkow,
invitée d'honneur des
Peintres du printemps.

Les peintres du printemps

Cette année encore, le 39^e exposition des Peintres du printemps a rencontré un vif succès. Les œuvres de Dalia Fijalkow, l'invitée d'honneur, flamboyantes et très colorées, ont su faire chanter les murs. Le public, venu nombreux, a pu également apprécier le travail de qualité de l'ensemble des artistes participants (15 peintres, 3 sculpteurs et 1 céramiste). Chacun s'accorde à dire que cette nouvelle édition fut une belle réussite.



Les deux œuvres
envoyées par les jeunes
à l'Unesco.

Australia-sur-Loire en « Mouvement »

En ce début d'année 2014, Australia-sur-Loire a reçu, par le biais de l'Ambassade, une offre de participation à un concours d'arts plastiques, « graines d'Artistes », au bénéfice de l'Unesco, à Troyes. C'est l'artiste Mégael, en résidence temporaire dans le Canton, qui, avec quelques jeunes élèves a envoyé deux œuvres créées pour l'occasion. L'Unesco s'attache à promouvoir la diversité culturelle et à transmettre les valeurs de mémoire d'une génération à l'autre. C'est plus de 4500 jeunes de 52 pays du monde entier qui ont participé à ce challenge. Leurs œuvres seront conservées pour la création d'un centre international d'Arts et techniques de la Jeunesse et les inscrire dans la mémoire de l'humanité. Le thème cette année est « Le Mouvement ».

PS : L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) est une association complémentaire à l'enseignement public et agréée d'éducation populaire par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les chantiers de Castellio

L'année 2014-2015 est marquée pour Castellio par plusieurs chantiers d'importance.

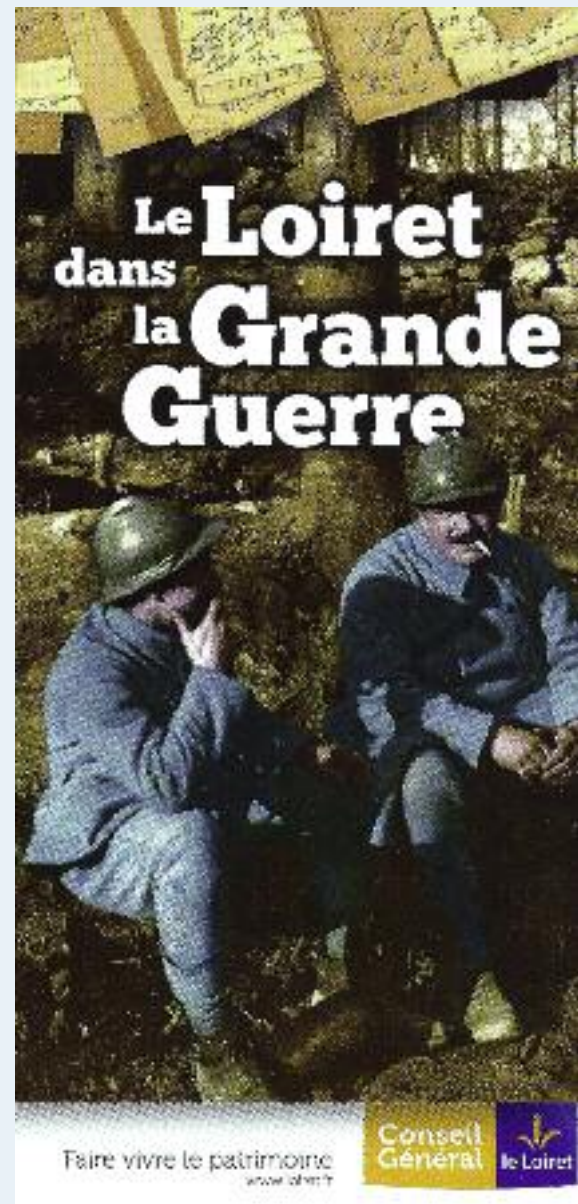
Mantelot est l'un des quartiers emblématiques de Châtillon. Connu pour son écluse présentée comme « l'une des merveilles du patrimoine fluvial régional », apprécié des promeneurs pour la qualité de son paysage, ce lieu a un riche passé qui, lui, est méconnu. Aussi l'association a-t-elle entrepris d'en écrire l'histoire depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Histoire économique et technique qui décrit les gigantesques travaux qui, par deux fois en un siècle, transformèrent le paysage et agitèrent la vie locale : ceux des années 1830 pour l'aménagement du passage en Loire des bateaux empruntant le premier canal ; ceux, considérables, de la fin du XIX^e siècle, avec la construction du nouveau canal, qui aboutirent à la disparition de 70 constructions dont plus de 30 maisons d'habitation et au bouleversement radical du paysage. Histoire sociale aussi, émaillée de conflits violents comme la grève de 1835 qui vit plusieurs centaines d'ouvriers maçons, terrassiers, carriers et paveurs cesser le travail pour obtenir la diminution du temps de travail et l'augmentation des salaires ou encore celle de 1892, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Histoire politique, enfin, avec tous les débats pour savoir si le pont-canal serait construit à Briare ou à... Châtillon !

Bref, nos fidèles lecteurs devraient être comblés avec la parution d'un ouvrage sur l'histoire de Mantelot, pour la prochaine assemblée générale, en octobre 2014. Ouvrage que nous devront à Raymond Velleret et Guy Brucy.

L'année 2014 ouvre également le début des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, commémorations qui vont s'étaler sur quatre années.

C'est donc dans le long terme que Castellio a planifié ses travaux de recherche et prévu l'organisation de ses manifestations : expositions, conférences, publications.

Nous privilégions une approche principalement locale de la Grande Guerre. Dans cette perspective, Castellio s'intéresse à la vie quotidienne des familles châillonaises durant les quatre années du conflit, ce qui nous conduit à poser un certain nombre de questions : comment les Châtillonnais sont-ils entrés en guerre en août 1914 ? Comment ont-ils réagi face aux difficultés quotidiennes, aux restrictions, aux réquisitions de bétail et de produits alimentaires ? Pendant quatre ans, les femmes occupent une place centrale. Elles remplacent les hommes dans les champs, à la ferme, à l'atelier mais aussi dans la famille. Comment les Châtillonnaises ont-elles vécu cette situation ? Vivre à Châtillon entre 1914 et 1918 c'est aussi échanger une intense correspondance avec ceux qui sont au front ; c'est également recevoir l'annonce, tant redoutées, de la mort d'un mari, d'un fils, d'un frère ou d'un père ; c'est vivre le temps, toujours trop court, de la permission faite d'espoirs fous et de cruelles désillusions. Et quand la guerre s'achève, vient le temps du deuil collectif et du besoin de mémoire, matérialisés par le monument aux morts et le rituel du 11 novembre. On l'aura compris, le chantier ouvert par Castellio est prometteur. Pour aboutir, nous avons besoin de la col-



laboration collective de tous les Châtillonnais qui possèdent des traces matérielles de cette période : lettres, carnets, photographies, journaux, affiches, objets divers... Nous lancerons prochainement un appel officiel pour préciser les modalités de cette collaboration.

En attendant, nous donnons un premier rendez-vous à l'Espace culturel où, du 9 au 27 février 2015, Castellio présentera « Le Loiret dans la Grande Guerre », une exposition réalisée par les services des Archives départementales.

L'association Castellio

Les Amis des oiseaux du Giennois : 40 ans déjà...



Les 15 et 16 novembre 2014, nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine exposition « L'Oiseau et la Nature » dont nous gardons encore secret le thème, afin de vous en réserver la surprise. Vous pourrez admirer les oiseaux (canaris, exotiques, becs crochus) évoluant en volières ou en cage d'exposition. Ceux-ci seront placés dans un décor végétal



Dès novembre 1974, la toute jeune association organise une grande exposition, doublée du Championnat du Loiret, à la salle des fêtes de Gien. Depuis lors, tous les deux ans, notre association organise une grande exposition « L'Oiseau et la Nature ». Beaucoup de Châtillonnais nous ont rendu visite à l'automne 2012 pour notre exposition dont le thème était « la Sologne ».

tal entièrement réalisé par nos soins. Certains de ces oiseaux (ou leurs frères/sœurs) ont été champions régionaux, de France, ou titré au mondial. Vous pourrez rencontrer nos partenaires habituels :

Le Club Avicole Briarois exposera diverses volailles et lapins. Des races connues, d'autres moins habituelles, toutes en conformité avec le standard de la race.

L'association mycologique de Sully-sur-Loire présentera toute une gamme de champignons. Des amateurs passionnés seront présents tout le week-end afin de répondre à vos questions.

La fédération des Chasseurs du Loiret exposera, dans un décor végétal, divers animaux naturalisés, un animateur de la Fédération répondra à vos questions et tentera de sensibiliser chacun d'entre nous à l'environnement ainsi qu'à la nécessaire sauvegarde de la biodiversité. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau partenaire, **Les Croqueurs de Pommes**, dont l'activité principale est la connaissance des fruitiers (variétés fruitières, soins au verger, taille, greffe). Ils répondront à vos questions et feront des démonstrations des différentes méthodes de greffe.

Un Châtillonnais, **Jacques Roland**, amateur de nature, exposera quelques-uns de ses clichés immortalisant des paysages, attitudes, jeux de lumière, pris au hasard de balades.

Un grossiste belge, très connu dans le milieu de l'élevage, tiendra un stand de matériel et graines. C'est un plus pour

notre exposition puisqu'il sera possible de se fournir en matériel spécifique. Pour ceux qui auraient des besoins particuliers, il est conseillé de prendre contact avec lui au préalable. Ses coordonnées sont sur le site internet de notre club, à l'adresse suivante : <http://aogb.asso-web.com>

Comme d'habitude, des artistes locaux tiendront un stand.

Venez fêter avec nous les 40 ans d'existence de notre association et honorer l'Oiseau et la Nature en visitant notre exposition. Celle-ci sera ouverte au public les 15 et 16 novembre 2014, de 9 heures à 18 heures, au Gymnase Jean Roblin à Châtillon - sur - Loire.

Le vendredi après-midi est réservé aux enfants des écoles.

Patricia LEGRAS, secrétaire de l'association



Contact : Pascal DANGLETERRE, Président,
06 72 15 37 93, p.dangleterre@wanadoo.fr



L'amicale des Bons Vivants de Chanoy a 30 ans

L'Amicale des Bons Vivants de Chanoy organisera, comme chaque année, la fête du 14 juillet sur le site de Mantelot, avec un clin d'œil aux premières Fêtes de la moisson pour marquer ses 30 ans.

Depuis trente ans, l'enthousiasme de quelques habitants du hameau de Chanoy avec d'autres au fil des années, a permis d'animer Châtillon par ses fêtes. Fêtes de la moisson, kermesses au village, soirées berrichonnes, Saint Eloi, festivals d'accordéon, ont connu de grands succès. Actuellement, quatre manifestations annuelles sont organisées : super loto en janvier, théâtre par l'Amicale de Saint-Père-sur-Loire en mars, Saïint-Eloi en novembre et, bien sûr, la fête du 14 juillet qui mobilise une cinquantaine de bénévoles pour préparer la soirée champêtre sur le site de Mantelot.

Chaque année l'Amicale des Bons Vivants préparent le dîner champêtre qui s'ouvre par l'apéritif concert de l'Union musicale de Châtillon, suivi du bal gratuit avec Pascal Rabigot et ses musiciens, puis le feu d'artifice offert par la municipalité.

Cette année l'Amicale, pour fêter cet anniversaire, vous propose à partir de 15 h, un battage à l'ancienne pour rappeler les grandes fêtes de la moisson de ses débuts ; les trompes de chasse « Les Echos de la Jeunesse » de Saint-Denis-de-l'Hôtel joueront en alternance avec l'Union musicale de Chatillon.

Bien entendu, vous pourrez vous restaurer sur place toute la soirée : saucisses, merguez, andouillettes, grillades, frites, « beurrée » et crottins de chèvre, desserts, seront au menu. Joie, danses et bonne humeur sont au programme !

Régine Gitton



Contacts :

Le Président, Daniel Bedu 0663 24 86 43

La secrétaire : Régine Gitton 02 38 35 34 71



Les petites mains

Cette année, l'association « Les Petites Mains » fête ses dix ans. L'exposition du 26 avril au 4 mai fut une réussite et nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées. Nous sommes 24 « petites mains » et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouvelles adhérentes. La cotisation pour l'année est de 15 €. Nous vous donnons rendez-vous au prochain marché de Noël.

Bonne forme pour la Gymnastique Volontaire !

L'effectif, en hausse cette année, a permis à l'Association de prévoir l'avenir plus sereinement. Nos finances se redressent et nous pourrions envisager le remplacement de matériel comme : step, poignées lestées et autres.

Dorénavant les cours du mardi matin et du mercredi soir sont assurés par Christine notre « jeune retraitée ». Nous remercions Nathalie pour avoir brillamment assuré l'intérim du cours du mardi pendant 3 ans 1/2. En décembre nous avons participé avec enthousiasme au Téléthon et participerons aux prochaines éditions. Dans le cadre des tickets sport nous accueillons une quinzaine d'enfants de 4 à 6 ans. Sur la base de jeux, nous les initions à la gymnastique volontaire. Les séances se terminent par un goûter très apprécié. Nous serions heureuses de faire découvrir nos activités à de nouveaux et nouvelles recrues que nous accueillerons avec enthousiasme.

Nous vous attendons au CSC du Champ de Foire, le mardi matin de 9 heures à 10 heures, et le mercredi soir de 20 heures à 21 heures.

Michèle Le Meur



Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone : Mme Michèle Le Meur 06 84 09 04 12



Le club de Musculation, trop fort !

Le club de Musculation et de Culturisme de Châtillon-sur-Loire (CMCC), avec près de 250 adhérents, est sans doute l'association qui compte le plus grand nombre de membres dans la commune.

La progression fulgurante de la fréquentation du club de Musculation, depuis deux saisons est due à la possibilité offerte dorénavant à chacun, de pouvoir s'entraîner à son gré de 7 heures du matin à 21 h 30 le soir, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, les jours fériés et les vacances, donc 365 jours par an. À ses débuts, le club s'était créé et organisé uniquement grâce à ses bénévoles qui assuraient toutes les tâches : administration, ouverture de la salle etc. Donc, obligatoirement, les horaires de fonctionnement se trouvaient limités. Ce fut pendant des années le créneau du soir, entre 18 heures et 21 heures. Et pas d'ouverture le week-end, et pas toujours en été pendant les congés.

A partir de 1998, avec la création des emplois aidés par l'État (les CES, Contrats Emploi Solidarité), des employés furent engagés pour ouvrir, fermer et surveiller la salle d'entraînement de la rue de Beaulieu. Ce fut alors une aide précieuse pour les responsables qui purent déjà élargir un peu la plage horaire : on ouvrait dorénavant à 16h30 et aussi le matin, de temps en temps. Mais, ces contrats n'étant que de 20 heures (puis 30) hebdomadaires, on ne pouvait pas faire plus. Et la salle fermait en août, pour les congés statutaires du salarié. Mais, suite à des difficultés pour recruter une nouvelle employée, le bureau de l'association décida d'installer un système électronique d'accès à la salle. Ce nouveau mode de fonctionnement imposait évidemment



l'accord des autorités municipales puisque les locaux appartiennent à la commune ; elle imposait également un investissement coûteux pour les travaux et le matériel nécessaire. Mais il présentait de nombreux avantages : d'abord, il n'était plus nécessaire de gérer un emploi salarié à l'année, tâche compliquée et onéreuse (malgré l'aide de l'État) ; ensuite, comme déjà stipulé, cela pouvait permettre d'élargir considérablement la plage d'ouverture de la salle d'entraînement, ce qui convenait à tous puisqu'ainsi on pouvait facilement venir pratiquer son sport au moment où on le voulait, où on le pouvait.

Les risques liés à cette nouvelle disposition existaient aussi car l'accès libre à la salle et l'utilisation du matériel et des installations sans la présence d'un responsable pouvait faire craindre des problèmes, or il n'en fut rien. Après une saison et demie de fonctionnement selon ce nou-

veau mode, on peut dire que les choses se passent bien. Les dysfonctionnements sont rares et mineurs et, en tout état de cause, moins importants que dans le passé avec l'ancienne organisation.

Depuis, chacun peut venir pratiquer quand il le veut, librement, et c'est ce qui explique le succès spectaculaire de notre association. La plupart des membres résident dans la commune ou dans les communes voisines, mais d'autres viennent de plus loin, justement pour profiter de cette liberté des horaires. Par ailleurs, cet afflux des adhésions apporte un surplus financier importante et permet donc de maintenir un tarif de cotisation très raisonnable, ce qui est important dans notre secteur où beaucoup de gens peuvent connaître des difficultés financières, surtout en ces périodes d'austérité.

Bernard Rousseau

Bon à savoir : la déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable de travaux est un document administratif délivré par la Mairie pour obtenir l'autorisation de réaliser des petits travaux non soumis à un permis de construire. Elle permet de vérifier qu'un projet de construction ou d'aménagement respecte les règles d'urbanisme locales définies par le Plan local d'Urbanisme (PLU), code de l'urbanisme, etc.

Quels sont les travaux concernés ?

- > Les modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification de façade, ravalement, modification de toiture, modification de vitrines et devantures, modification des ouvertures de fenêtres et autres menuiseries, édification ou modification d'une clôture...)
- > les travaux ayant pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à 5 m².
- > les changements de destination sans modification de façade (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation). Cette formalité s'impose même si le changement de destination n'implique pas de travaux.
- > la construction d'une piscine.
- > les divisions de terrain en vue de construire.
- > les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin).

Si les travaux sont effectués sans cette déclaration préalable, ils peuvent être menacés de destruction par l'administration. Aussi n'hésitez pas avant tous travaux de vous adresser à la Mairie ou de regarder sur Internet avec le lien suivant :

**[vosdroits.service-public.fr/
particuliers/F17578.xhtml](http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17578.xhtml)**

L.L.



DONNER SON SANG, SAUVER DES VIES

Donner son sang permet d'assurer des transfusions sanguines après un accident, au cours d'une intervention ou dans le cadre du traitement de certaines maladies. À Châtillon, les collectes sont organisées par l'Association pour le don du sang bénévole à Châtillon-sur-Loire. Pour y participer, il faut être âgé de 18 à 70 ans, être bien portant et peser plus de 50 kg. Il est conseillé de ne pas être à jeun et de bien s'hydrater avant et après le don. Une pièce d'identité vous sera demandée pour un premier don.

Les prochaines collectes de sang auront lieu au Centre médicosocial, le samedi 23 août de 8h30 à 12h30 et le vendredi 28 novembre de 15h30 à 19 heures.

Notez-le

> **PROCHAINES COLLECTES DE SANG :**
Le 24 août et le 16 novembre,
de 9 heures à 12 h 30 au Centre médico
social.

> **PERMANENCE DE LA MISSION
LOCALE :**
Le dernier mardi de chaque mois,
de 14 heures à 17 heures, au Centre
médico social.

> **PERMANENCE DU CONCILIATEUR
DE JUSTICE :**
En mairie, le 2^e jeudi de chaque mois,
de 9 h 30 à 12 heures.
Appelez la mairie pour rendez-vous.

> **PERMANENCE DE L'ADIL, amélioration
de l'habitat :**
Le 4^e jeudi de chaque mois, en mairie, de
10 heures à 12 heures (sur rendez-vous).

> **PERMANENCE DE LA CONSEILLÈRE
CONJUGALE :**
Le jeudi de 9 heures à 12 heures au
Centre médico social.

> **DÉCHETTERIE :**
Du lundi au vendredi, de 9 heures à
12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
le samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 heures.
Attention ; les sacs jaunes sont à retirer
en mairie.

Le Châtillonnais n° 34

Directeur de la publication : Emmanuel Rat

Rédacteur en chef : François Weil-Picard

Conseillère éditoriale : Liliane Larmoyer

Rédaction : F. Dumas, V. Brancotte, A. Breuzé,
A. Fortin, R. Gitton, L. Larmoyer, P. Legras, M. Le Meur,
P. Le Meur, A. Noël, B. Rousseau, F. Weil-Picard, Castellio.

Photos : Akoufene, A. Becquet, E. Bedu, V. Brancotte,
A. Fortin, F. Gaillard, P. Legras, P. Le Meur, I. Verkest,
Collection Velleret.

Édité par la Mairie de Châtillon-sur-Loire,
45 360 Châtillon-sur-Loire. Tél. 02 38 31 40 54
Courriel : mairie-de-chatillon-sur-loire@wanadoo.fr
Site : www.chatillon-sur-loire.com

Conception maquette : V. Nouailhetas/Tonga
Dépôt légal : 3^e trimestre 2014-ISSN 1 634-698X
Imprimerie : Escourbiac - Imprimé sur papier recyclé.



Paul Jouannet, LE DERNIER DES MÉNÉTRIERS

« Les jours de fête, à Châtillon, dans l'bal parquet, y avait ben sûr des musiciens. Mais aux noces, ici, on v'lait qu'les violoneux. Ene noce anvec un violoneux, anvec les rubans qui pend'laint après l'violon, ça l'avait d'l'allure ! Les violoneux i's l'avont joué à Châtillon tant qu'c'est qu'à la débâque (débâcle). »

Ainsi parlait Edmond Jouannet (1898-1975) à son fils Paul (1923-1985), dernier d'une lignée de trois générations de ménétriers. Ces musiciens, héritiers des ménestrels, ont rythmé pendant plus d'un siècle la vie des habitants de Châtillon et loin alentour. Les banquets, les noces, la conscription, les fêtes patronales, les comices et bien sûr les bals répondaient chacun à un répertoire spécifique et attendu. Les Jouannet mais aussi les Benard étaient de fameux musiciens. Chacun avait commencé par « servir la noce », c'est à dire qu'il conduisait, avec son violon enrubanné, le cortège nuptial à travers les rues du village au sortir de la messe et, le soir, faisait danser les « noceux » et leurs invités. Au repas, on attendait de lui qu'il amusât la société en chantant et racontant des histoires drôles. Et le dimanche jouait en orchestre dans les bals publics. Pour étancher sa soif, Edmond repérait tel ou tel jeune homme et lui faisait signe : « Ah ! mon p'tit gâs, c'est moué qu'a joué à la noce de tes parents. Des ben braves gens... Tens, tu vas bien m'payer éne tite chopine ! »

Les Jouannet avaient un fameux bal parquet qui a sillonné toute la région longtemps après la guerre. Marcel et Gaston Benard ont fait danser là presque tous les Châtillonnais qui

Paul Jouannet, virtuose de l'accordéon (à droite), Popol et les saxos (en haut à gauche) et l'orchestre des Benard. De sacrés musiciens !



s'y rencontraient le dimanche après midi. Combien sont-ils à avoir trouvé au bal Jouannet leur moitié ?

L'accordéon n'est apparu dans les bals que dans les années trente. Le musette succédait au champêtre. Paul Jouannet a été le seul à suivre un véritable enseignement musical, de solfège d'abord à Gien puis d'accordéon aux cours réputés que donnait Médard Ferrero à Paris. Nombreux sont les Châtillonnais mais aussi les Albinien qui ont suivi l'enseignement de Popol et à venir de loin l'écouter dans ses concerts. Connu pour sa virtuosité et son exceptionnel brio, il était accompagné de saxophonistes comme Tonton Benard, Dédé Chailloux ou Fernand Pasquet, premier prix du conservatoire d'Orléans. Parfois l'accompagnaient une pianiste, Madame Beaudenon ou Toto Cadenat à la batterie. Ces musiciens ont enchanté plusieurs générations jusqu'à la fin des années soixante, moment où la vague yéyé a éloigné les jeunes des bals parquet. Mais résonne encore entre deux notes de saxo la voix de Louis Benard, père de Gaston (Tétaine) et Marcel (Tonton), qui invitait les convives au farinage. A savoir que chacun devait embrasser ses voisins de droite et de gauche : « Farinez, farinez donc ! ».

François Weil-Picard